

Qu'est-ce tu fais? État d'avancement de la grammaticalisation de *est-ce que*. Première partie ¹

r.druetta@uniurb.it

1. INTRODUCTION

La langue française a façonné, au cours des siècles, un outil original pour le marquage de la modalité interrogative: il s'agit, bien entendu, du dispositif clivé rétrogradé *est-ce que*, dont l'usage est très répandu aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. L'oral, toutefois, offre de nombreuses attestations de formes interrogatives dérivées par réduction à partir de ce morphème:

- aphérèse: /kãsk(ə)tyvjẽ/ (quand ce que tu viens? / quansque tu viens? ²)
/uskilva/ (où ce qu'il va? / ousqu'il va?)
/kɔbjẽk(ə)safe/ (combien que ça fait?)
apocope: /kestyvø/ (qu'est-ce tu veux?)
/wesilva/ (où est-ce il va?)

¹ Le projet de recherche préalable à cet article a été financé par le « Progetto giovani ricercatori » de l'Università degli studi di Urbino. Cette communication a été présentée au Colloque AFLS (Association for French Language Studies) de St Andrews, 31 août – 1^{er} septembre 2002. Pour des raisons de longueur, la publication de cet article est répartie sur deux numéros de la revue.

² Nous donnons d'abord la transcription phonétique, qui nous semble la plus appropriée pour des phénomènes se produisant uniquement à l'oral. La ou les transcriptions alphabétiques qui suivent mettent en évidence l'élément orthographique qui a été supprimé et, le cas échéant, la transcription la plus fréquemment utilisée par les écrivains.

Ces formes, jugées comme incomplètes, sont traitées comme des scories et, de ce fait, généralement exclues des descriptions grammaticales, ou alors sont données comme spécimen de la parlure populaire ou enfantine, justement parce qu'elle manifestent une incomplétude fautive qui correspond bien à la représentation stéréotypée des productions langagières de ces locuteurs non conventionnels. En ce qui concerne la forme apocopée /ɛs/, l'exclusion est quasiment absolue: ce morphème n'est en effet mentionné que par Grevisse (1993:609), qui ne donne pas d'analyse, et par Foulet (1921:320-1) qui fournit aussi une description de ses usages. Coveney (2001:96), quant à lui, propose de traiter la forme apocopée comme une simplification du groupe phonétique /ɛsk/ + occlusive: l'occlusive /k/, dans cette hypothèse, pourrait tomber devant une autre occlusive, comme dans /kɛsktyfɛ/ → /kɛstyfɛ/ ³. Toutefois, les données recueillies dans les corpus contredisent manifestement cette hypothèse, puisqu'on relève de nombreuses attestations du morphème apocopé avant voyelle:

qu'est-ce il fallait (NAVALE 7,15)
 qu'est-ce il attend (BELLE DE MAI 53,2)
 et qu'est-ce on a après (BELLE DE MAI 69,2)
 qu'est-ce elle veut faire Cécile Yabras (BELLE DE MAI 73,13)
 qu'est-ce il s'est passé avec Damien alors Laetitia (ADOS 16,7)

Ces données nous incitent donc à pousser notre analyse au-delà du niveau phonétique pour chercher une explication de cette forme au niveau morpho-syntaxique. La première étape de notre démarche consistera à décrire la distribution de /ɛs/ à l'intérieur des énoncés interrogatifs ainsi que sa diffusion parmi les locuteurs francophones, ce qui nous amènera, dans un deuxième temps, à établir un lien entre l'existence de ce morphème et la grammaticalisation du syntagme *est-ce que* lui-même.

La grammaticalisation d'*est-ce que* a été évoquée et démontrée par plusieurs travaux et notamment, dans les années 1970, par des études d'inspiration transformationnelle très pénétrantes (cf. Langacker 1972, Kayne 1972, Obenauer 1976); celles-ci ont notamment dénoncé l'absence de rapport entre le dispositif progressif de clivage (*c'est ... qui/e*) et le marqueur *est-ce que* ⁴. Notre objectif, par conséquent, n'est pas prioritairement de recueillir de nou-

³ Gadet (1992:41) est du même avis: elle analyse la forme *qu'est-ce que ça fait?* [kɛsafɛ] comme le résultat de la simplification d'un groupe consonantique complexe, à rapprocher du cas de *quelque chose* [kɛkʃoz].

⁴ Cf. notamment Obenauer (1976:330-5).

veaux arguments en faveur du statut morphologique d'*est-ce que*, bien que nous présentions un certain nombre de remarques allant précisément dans cette direction et que la thèse de la grammaticalisation se trouve globalement confirmée par les résultats de notre étude. Notre intention est plutôt celle de mettre en relation certains phénomènes de réduction phonétique d'*est-ce que*, relativement fréquents à l'oral, avec le caractère figé de ce syntagme. Cela nous permettra, d'une part, de porter une nouvelle appréciation sur ces formes réduites, qui n'apparaîtront plus dès lors comme de simples négligences ou facilités de prononciation, voire des "ratés" de performance, dont l'oral est censé fourmiller: l'emploi de la forme apocopée est au contraire régi par un certain nombre de régularités interdisant ce jugement un peu hâtif. D'autre part, l'existence et l'emploi mêmes de cette forme apocopée constituent un signal important du degré d'avancement de la grammaticalisation d'*est-ce que*, puisqu'on passe de l'étape de la fusion, où les différents morphèmes agglutinés dans la nouvelle unité sont, de fait, inanalysables, à celle de la chute d'un élément fondamental du dispositif clivé, à savoir la particule *que*, dont la fonction serait d'assurer l'insertion de l'élément extrait dans la phrase nucléaire.

2. LE CORPUS

Le corpus d'énoncés comportant la forme /ɛs/ se compose de deux parties: l'une qui regroupe les attestations orales et l'autre recueillant les attestations écrites. La recherche des exemples oraux a été effectuée sur une partie des transcriptions de français oral du G.A.R.S. d'Aix-en-Provence; la variété des locuteurs ainsi que l'extension de ces transcriptions assurent la fiabilité des exemples recueillis. Nous avons ainsi rassemblé 28 énoncés interrogatifs, ce qui, rapporté à l'extension des transcriptions utilisées (environ 500.000 mots), prouve assez intuitivement la marginalité de ce marqueur. Les attestations écrites ont été recueillies dans quatre romans de Jean-Claude Izzo et dans un roman de Frédéric Dard⁵. Ces dépouillements ont fourni 14 énoncés supplémentaires à notre corpus, pour un total de 42 énoncés, globalement assez homogènes en ce qui concerne les verbes et les sujets utilisés, ce qui permet d'affirmer que les auteurs ont fondé leur imitation de la langue parlée sur une

⁵ Jean Claude Izzo, *Vivre fatigue* (1998); *Chourmo* (1996); *Soléa* (1998); Frédéric Dard, *San Antonio. Y en avait dans les pâtes* (1992).

bonne observation de celle-ci. Nous allons maintenant examiner dans le détail la distribution d’/ɛs/ et des constituants de la phrase nucléaire.

2.1. Distribution de /ɛs/

Les attestations du morphème interrogatif apocopé /ɛs/ dans les corpus de français parlé et dans les quelques textes écrits où il a été possible d’en relever, présentent un certain nombre de points en commun qu’il est bon d’explicitier et d’analyser dans le détail.

2.1.1. Proformes co-occurentes

Dans la quasi-totalité des attestations, /ɛs/ est co-occurent de la proforme inanimée *que* (ce qui aboutit, sur le plan phonétique, à /kɛs/):

qu’est-ce tu faisais + à la poste? (CORPUSME 1,5)
et qu’est-ce il y a eu ensuite? (ADOS 16,13)
qu’est-ce j’en sais? (BELLE DE MAI 129,7)

Sur quarante-deux énoncés, il n’y a en effet qu’un seul cas de co-occurrence avec *quand*, lequel présente en outre l’intérêt de se trouver en proposition enchâssée:

vous savez pas quand est-ce vous y attaquerez? (MAON 61,2)

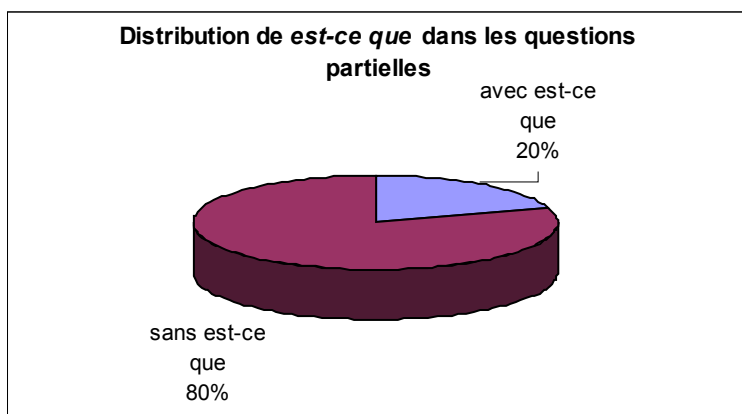
Cette donnée peut paraître surprenante et l’on pourrait conclure un peu vite que l’apocope à laquelle nous nous intéressons ici ne concerne en fait que la proforme “longue” *qu’est-ce que*⁶ et qu’il serait par conséquent abusif d’étendre ces remarques au morphème /ɛsk(ə)/ en général⁷. Afin de l’interpréter correctement, toutefois, il faut d’une part comparer cette donnée avec la

⁶ On utilise plusieurs appellations pour l’union d’une proforme interrogative et du morphème /ɛsk/, suivant l’approche théorique retenue: c’est ainsi qu’on peut rencontrer les appellations de formes “renforcées” (Wagner, Pinchon 1962, Le Goffic, 1993), de formes “complexes” (Obenauer 1981, Riegel, Pellat, Rioul 1994), de formes “focalisées” (Wilmet 1998), ou encore de formes “périphrastiques” (Le Bidois 1935-38, Grevisse 1993).

⁷ Foulet (1921:320) énumère des exemples où le morphème /ɛs/ est co-occurent de toutes les proformes interrogatives, ce qui suffirait à prouver que son emploi n’est pas réservé uniquement à l’inanimé *que*.

distribution du morphème /esk(ə)/ dans les questions partielles et, d'autre part, rappeler certaines particularités de l'interrogatif inanimé *que*.

Dans un travail antérieur (Druetta, 2000:283 et 456), nous avons analysé la forme interrogative en français parlé à travers un grand corpus d'énoncés; le relevé statistique des formes d'interrogation a montré que, si l'oral a plus souvent recours à des formes de questionnement prosodiques et positionnelles qu'à /esk(ə)/, ce dernier apparaît en revanche dans la quasi-totalité des interrogations en *que*.



1. Répartition d'est-ce que suivant la proforme

type de question	% sur les q. part. avec est-ce que	
<i>qu'est-ce que</i>	72,8 %	} 94 %
<i>qu'est-ce qui</i>	21,2 %	
<i>où</i>	3 %	
<i>quand</i>	1,5 %	
∅	1,5 %	

Ces données concordent avec la distribution de /ɛs/ et renvoient, comme nous l'avons dit précédemment, au statut particulier de *que*: il s'agit en effet de la seule proforme interrogative clitique, donc dépourvue d'accent propre et d'autonomie positionnelle, et dont le statut phonétique aussi apparaît comme très faible puisqu'elle subit l'élision devant voyelle et que sa forme phonétique se réduit par conséquent au seul phonème /k/. Syntactiquement aussi, les restrictions sur *que* sont très importantes, puisqu'il ne peut avoir ni la fonction sujet ni d'emploi prépositionnel et que, s'agissant d'un clitique, il ne peut être

séparé du verbe par aucun complément. Tous ces facteurs expliquent bien la concentration presque exclusive du morphème interrogatif sur une proforme unique et l'utilisation de ce qu'on peut appeler un "système-bis" (*qu'est-ce qui/e*) pour l'inanimé⁸ sans pour autant mettre en question la possibilité de généraliser les observations à la forme /esk(ə)/ en tant que telle: l'apocope se manifeste le plus souvent dans la distribution /kɛs/ tout simplement parce que, à l'oral, la distribution /kɛsk(ə)/ est le contexte le plus naturel d'apparition du morphème interrogatif /esk(ə)/.

2.1.2. Sujets

En ce qui concerne les sujets co-occurents du morphème /ɛs/, on peut remarquer qu'il n'y a pas de sujet nominal, mais uniquement des sujets pronominaux, notamment des clitiques. La seule exception est en effet représentée par une occurrence du pronom non-clitique *ça* en proposition enchâssée:

tu sais pas qu'est-ce ça veut dire hein? (ARGOTA 43,10)

Parmi les clitiques, les types les plus représentés sont les pronoms allocutifs *tu* (19 occurrences sur 42) et *vous* (6 occurrences), qui peuvent parfois alterner à l'intérieur du même énoncé:

qu'est-ce tu veux qu'est-ce vous voulez qu'il fasse? (BELLE DE MAI 35,14)

L'abondance de ce type de pronoms s'explique facilement par le cadre conversationnel dans lequel ils sont produits: puisque nous cherchions des questions, c'est tout naturellement que nous avons sélectionné des corpus comportant des dialogues ou des polylogues plutôt que des monologues. Ce type de texte détermine une plus grande fréquence des pronoms allocutifs pour désigner les acteurs de l'interaction, ce qui va se répercuter sur notre

⁸ Cf. Druetta, *op. cit.*, ch. 8. Nous parlons bien d'un système-bis pour l'inanimé car, au cours du travail sur la forme interrogative à l'oral, nous n'avons jamais relevé d'attestation de *qui est-ce qui/e*, contrairement à sa diffusion à l'écrit. Ce constat contredit manifestement les présentations parfaitement symétriques des pronoms interrogatifs dans les manuels de grammaires: si les différentes formes sont paradigmatiquement également disponibles, en revanche elles ne répondent pas aux mêmes besoins communicatifs et syntaxiques, ce qui explique leurs distributions respectives. Obenauer (1976:333-7) postule lui aussi, pour la forme *qu'est-ce que*, une règle de lexicalisation.

relevé. Les autres pronoms ne sont pas absents pour autant: nous avons quatre attestations du locutif *je* et six attestations du délocutif *il/elle*. Quant au clitique de quatrième personne *nous*, son absence est due à sa faible fréquence en proposition interrogative. Les impersonnels *il* (5 attestations), *on* et *ça* (une attestation chacun) complètent la liste des sujets à droite de / ϵ sk/.

L'analyse des sujets nous fournit une information importante: puisque tous ces énoncés comportent un sujet, en effet, il est clair que / ϵ sk(ə)/ ne peut subir l'apocope que lorsque le morphème /i/, marque de la fonction sujet, n'est pas amalgamé à / ϵ sk(ə)/. Ceci est particulièrement sensible dans les énoncés basés sur le verbe *se passer*, où la question peut être formulée en utilisant comme sujet soit la proforme interrogative "longue" (*qu'est-ce qui se passe?*), soit l'impersonnel *il* et la proforme longue pour le cas régime (*qu'est-ce qu'il se passe?*)⁹. Or, c'est seulement dans la deuxième configuration qu'apparaît le morphème / ϵ s/ et, si on essaie de l'appliquer à la configuration sans clitique, on aboutit à des phrases inacceptables:

qu'est-ce il s'est passé avec Damien alors Lactitia? (ADOS 16,7) (*qu'est-ce s'est passé avec Damien?)
mais qu'est-ce y se passe? (Dard 1992:47) (*qu'est-ce se passe?)

On peut donc conclure que le morphème /i/ a pour effet de stabiliser le morphème / ϵ sk(ə)/ et d'empêcher l'apocope de /k/ final. Cette propriété montre aussi ce qui, dans le morphème *est-ce que/i* est grammaticalisé et ce qui ne l'est pas: / ϵ sk(ə)/ est grammaticalisé et il peut par conséquent se réduire (cf. les nombreuses attestations écrites de l'aphérèse: *ousque tu vas?*, *quand squ'ils viennent?*, etc.), tandis que le morphème /i/ ne l'est pas et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une réduction sans entraîner l'agrammaticalité de l'énoncé. Une autre conséquence de ces remarques c'est que le cas sujet est marqué, dans les formes longues, par un morphème spécifique (le morphème /i/), alors que le cas régime (direct ou indirect) est marqué par un morphème / \emptyset /. Si tel n'était pas le cas, en effet, l'aphérèse devrait être entravée, comme dans le cas du sujet.

Si aucun SN ne figure en position sujet, on peut cependant rencontrer des SN en position d'associé lexical du sujet. Il s'agit généralement de vocatifs

⁹ Cette deuxième configuration est la seule possible lorsqu'on utilise la proforme courte: *que se passe-t-il?* ou *il se passe quoi?* (**que/quoi se passe?*). Dans ce cas, le clitique *il* occupe la valence sujet, tandis que la proforme est l'"actant H", selon la définition de Lazard (1994), auquel nous renvoyons pour le rejet des termes "sujet réel" et "sujet apparent".

signalant la personne à qui la question est adressée (ce qui va de pair avec l'abondance, déjà signalée, des formes allocutives: il n'y a que les personnes 3 et 6 du verbe qui admettent un sujet nominal sans la médiation d'un clitique: dans les autres cas, la seule possibilité c'est l'associé lexical repris par un clitique):

et toi Didier qu'est-ce tu veux faire? (PUGET VILLE 1,5)
qu'est-ce t'entends par là, Chouchou? (Dard, *op. cit.*, p. 60)

Il y a aussi un cas d'associé lexical (à droite et à gauche de la construction verbale, suite à une reformulation de la proposition nucléaire) sur un clitique de troisième personne:

Yabras qu'est-ce elle veut qu'est-ce elle veut faire Cécile Yabras? (BELLE DE MAI 73,13)

2.1.3. Verbes

L'examen des verbes qui se trouvent dans les énoncés interrogatifs analysés montre qu'il s'agit de verbes de très haute fréquence. C'est le "verbe vicaire" *faire* (avec sa variante *foutre*) qui se taille la part du lion, avec 12 occurrences, dont six précédées du modal *vouloir*:

je sais pas qu'est-ce elle veut faire? (BELLE DE MAI 73,14)
Qu'est-ce tu voulais que j'en fasse, hein? (Izzo 1992:233)

Viennent ensuite des verbes déclaratifs ou psychologiques, comme *dire* (8 occurrences, dont 2 avec *vouloir*), *savoir* (5 occurrences), *penser*, *croire* (2 occurrences chacun), ou encore *entendre* dans l'acception de "vouloir dire" (1 occurrence) et *apprendre* (1 occurrence également). La liste est complétée par 4 occurrences du verbe *avoir*, 2 occurrences des événementiels *se passer* et *y avoir* et 1 occurrence des verbes *falloir* et *attendre*.

Comme on peut le constater, malgré la haute fréquence d'usage de ces verbes, que nous avons signalée plus haut, leur variété à l'intérieur de l'échantillon que nous avons analysé nous interdit cependant d'étiqueter ces énoncés comme des tours figés.

2.2. Grammaire de /ɛs/

Il appert donc, au terme de l'analyse distributionnelle, que l'emploi du morphème interrogatif apocopé n'est pas conditionné lexicalement, ni par le type de clitique sujet, ni par le verbe: la fréquence du verbe vicaire *faire*, utilisé en union avec l'inanimé *que* pour questionner sur le verbe, montre bien que, du point de vue paradigmatique, tout verbe peut occuper cette position.

Les seules restrictions concernent en revanche la proforme interrogative: comme nous n'avons pas d'attestations de /ɛs/ en question totale, l'apparition de ce morphème est probablement conditionnée par la co-occurrence d'une proforme interrogative (*que* ou *quand* dans nos exemples); celle-ci ne peut pas avoir la fonction sujet:

- * qu'est-ce t'arrive?
- * combien est-ce sont venus?

/ɛs/ partage en outre les propriétés syntaxiques de la forme complète *est-ce que*:

- les restrictions positionnelles: /ɛs/ doit se trouver en début de phrase, seul ou lié à une proforme interrogative qui le précède; dans ce dernier cas, la proforme perd toute autonomie positionnelle, comme on le voit dans les exemples suivants

- où il va? - il va où?
- où est-ce (qu')il va? - * il va où est-ce (que)?

- le caractère obligatoire du verbe: /ɛs/, tout comme *est-ce que*, est interdit dans les phrases averbales:

- * quand est-ce (que) ça? ¹⁰

- le verbe doit se trouver à un mode fini: /ɛs/ est incompatible avec les propositions infinitives ou participiales:

- * qu'est-ce (que) faire?

¹⁰ L'acceptabilité de *qu'est-ce que ça, cela?* est due au fait que nous n'avons pas affaire au morphème /ɛsk/, mais à une question attributive rétrogradée (*qu'est-ce?*) suivie d'un associé lexical introduit par *que* (*que ça*). L'union des deux membres de cette phrase aboutit à une suite /ɛsk/ phonétiquement homonyme, mais syntaxiquement distincte, de celle que nous étudions ici.

* qu'est-ce (que) tombé?

On voit par là que le figement – et la chute d'éléments qui s'ensuit – n'efface pas pour autant les caractéristiques combinatoires du syntagme de départ, ce qu'il est possible de constater pour d'autres morphèmes figés tels que *voici-voilà*, où le verbe *voir* qui constitue le premier élément permet au nouveau morphème de construire des SN et des *que*-phrases à l'instar des verbes, même si le composé n'a plus ce statut.

3. L'ENQUÊTE LINGUISTIQUE

L'analyse des énoncés oraux extraits des corpus de français parlé, ainsi que des textes écrits nous ont permis d'établir quelques points importants relativement à l'usage de la forme apocopée /ɛs/: la régularité de son fonctionnement en co-occurrence avec l'inanimé objet *que* prouve, d'une part, qu'il existe un domaine d'emploi spécifique pour ce morphème et, d'autre part, qu'il serait erroné de le classer hâtivement au nombre des “monstres” grammaticaux de la langue populaire, puisque les locuteurs qui s'en servent ne le généralisent pas dans tous les contextes où /ɛsk(ə)/ est possible.

Toutefois, il nous est apparu, dès le début de ce travail, que la simple analyse des corpus aurait été insuffisante, et ce pour plusieurs raisons.

Il y a d'abord une carence d'information par rapport à la variation diatopique, étant donné que la plupart des enregistrements formant les corpus du G.A.R.S. ont été recueillis auprès de locuteurs résidant dans les Bouches-du-Rhône et dans les départements avoisinants. Il en va de même pour la plupart des exemples écrits, qui ont été repérés dans les ouvrages du marseillais Jean-Claude Izzo¹¹. Il était donc capital de trouver des données concernant d'autres zones géographiques de la France, et la méthode du questionnaire linguistique ciblé nous a paru la plus convenable¹².

Ensuite, il s'agissait d'établir si les attestations que nous avons rencontrées, malgré leur fréquence, relevaient des erreurs de performance ou si, au contraire, on avait affaire à une forme produite consciemment et recon-

¹¹ L'écrivain Frédéric Dard, quant à lui, est originaire du département de l'Isère (domaine franco-provençal).

¹² Quelques données supplémentaires concernant le substrat dialectal nous ont été fournies par la consultation des cartes de l'ALF concernant certaines questions. Nous aurons l'occasion d'en parler dans le § 4, plus bas.

nue en tant que telle. Corrélativement, il fallait aussi tester le sentiment linguistique des locuteurs au sujet de formes phonétiquement identiques (p. ex. **qu'est-ce à dire?** et **qu'est-ce ça veut dire?**), mais syntaxiquement fort éloignées et ne posant pas, en principe, de problèmes d'acceptabilité puisqu'il s'agissait de formes "recherchées", telle la question sur l'attribut à sujet rétrogradé *qu'est-ce?*. C'est ainsi que nous avons inséré les questions *qu'est-ce à dire?* (parfaitement acceptable; forme archaïsante et par conséquent "recherchée") et *qu'est-ce un brugno?* (forme théoriquement acceptable, mais ressentie comme fautive et remplacée par la forme *qu'est-ce qu'un brugno?*) parmi les énoncés à évaluer: cette forme de test nous a également permis de vérifier si le microsystème des moyens exprimant la modalité interrogative était bien maîtrisé par la personne interviewée.

Troisièmement, la réalisation d'un questionnaire nous a permis de soumettre au test d'acceptabilité des énoncés dont nous n'avions pas rencontré d'attestations, ce qui complète le cadre des distributions de /ɛs/, du moins en ce qui concerne les questions partielles¹³.

Nous voulions enfin connaître le jugement porté par les locuteurs vis-à-vis de ce morphème, notamment lorsqu'ils déclarent s'en servir eux-mêmes: on connaît bien en effet le préjugé suivant lequel ce qui se dit à l'oral mais pas à l'écrit est toujours plus ou moins fautif¹⁴, et il nous a paru intéressant de demander aux locuteurs leur jugement sur ce morphème spécifique, usité à l'oral mais absent des manuels de grammaire.

3.1. *Le questionnaire*

Afin de répondre aux exigences que nous venons d'énumérer, nous avons réalisé un questionnaire comprenant 11 énoncés interrogatifs combinant une proforme et le groupe phonétique /ɛs/, qui représentait tantôt le groupe apocopé /ɛsk(ə)/, tantôt la suite rétrogradée V-S *est-ce* (énoncés 3 et 11). Voici la liste des énoncés:

- 1: **Qu'est-ce il t'arrive?**
- 2: **Qu'est-ce tu as dit?**

¹³ Par souci d'uniformité, le premier questionnaire ne portait en effet que sur les questions partielles. L'acceptabilité de /ɛs/ dans les questions totales n'a été testée que dans un deuxième temps, auprès des seuls interviewés ayant manifesté leur accord au moment de la première enquête.

¹⁴ Cf. Blanche-Benveniste (2000), ch. 2.

- 3: **Qu'est-ce à dire?**
- 4: **Qu'est-ce je peux y faire moi?**
- 5: **Qu'est-ce Martine veut de moi?**
- 6: **Qu'est-ce ça veut dire?**
- 7: **Qu'est-ce elle achètera comme voiture?**
- 8: **Quand est-ce vous viendrez chez nous?**
- 9: **Comment est-ce tu as trouvé mon portefeuille?**
- 10: **D'où est-ce il vient?**
- 11: **Qu'est-ce un brugno?**

Comme on peut le voir, la plupart des énoncés (huit sur onze) portent sur l'inanimé *que*, puisque c'était la forme la plus fréquente dans les corpus et qu'il s'agissait avant tout de tester la diffusion et l'acceptabilité de cette forme. Nous avons varié les sujets (sujets pronominaux et nominaux, cf. 5; variation de personne, cf. 2, 4, 7; utilisation de l'impersonnel, cf. 1, ou du démonstratif, cf. 3, 6, 11), les formes verbales (simples vs composées, cf. 2; finies vs non finies, cf. 3) et les constructions syntaxiques (avec ou sans associé lexical: cf. 4, 7). Les autres énoncés portent sur d'autres proformes dont nous n'avons pas trouvé d'attestation, pour vérifier leur disponibilité paradigmatique. Nous n'avons pas inséré de question totale par souci d'homogénéité et pour ne pas alourdir le questionnaire: nous avons envoyé une question supplémentaire aux interviewés ayant manifesté leur disponibilité¹⁵.

Les interviewés ont été appelés à s'exprimer sur ces énoncés relativement à trois points: l'attestation de la forme, l'utilisation par les locuteurs interviewés (acceptabilité "pratique"), leur sentiment linguistique vis-à-vis de cette forme (acceptabilité "théorique"). Afin d'analyser plus rapidement les réponses, c'est à un questionnaire fermé que nous avons eu recours (choix multiples). S'agissant d'un questionnaire non ciblé (nous nous sommes adressés de préférence à des non-linguistes), nous avons utilisé un métalangage assez élémentaire, quoique moins précis, non seulement pour permettre à tout le monde de donner son avis, mais encore pour éviter que l'utilisation d'un jargon grammatical ne déclenche le réflexe normatif chez les locuteurs interviewés. Voici les questions et les réponses proposées:

- a) Est-ce qu'il vous est déjà arrivé d'entendre cette phrase?
- (ne répond pas)
 - très souvent
 - assez souvent

¹⁵ Il s'agit de l'énoncé *est-ce il va venir?*, qui a été testé auprès des trente-cinq personnes ayant manifesté leur disponibilité.

- parfois
- rarement
- jamais

b) Est-ce que vous l'utiliserez vous-même?

- (ne répond pas)
- oui, sans problèmes
- peut-être
- non
- je ne sais pas

c) Quel est votre sentiment par rapport à cette phrase?

- (ne répond pas)
- c'est une forme élégante et recherchée
- je trouve ça normal
- il manque quelque chose
- c'est incorrect
- ça se dit dans les cités
- c'est du patois

La première question est la moins problématique, puisque les réponses prévoient cinq catégories de fréquence (une pour la fréquence zéro et quatre permettant de moduler les fréquences supérieures). La deuxième, interrogeant les pratiques linguistiques de l'interviewé, est plus tranchée, mais prévoit néanmoins deux possibilités pour l'hésitation: la réponse *peut-être* apparaît lorsque le locuteur n'écarte pas cette possibilité (on peut donc dire que, dans ce cas, la forme fait partie de sa grammaire personnelle), tandis que la réponse *je ne sais pas* témoigne d'une plus grande insécurité linguistique, et ne permet aucune inférence quant à la présence de ce morphème dans la grammaire personnelle du locuteur. La troisième question prévoit des réponses assez hétérogènes afin de permettre une indication sur le sentiment linguistique, sans demander trop de précisions. C'est ainsi que les réponses 1 et 2 indiquent toutes les deux l'acceptabilité théorique de l'énoncé proposé, mais tandis que la réponse 2 (*je trouve ça normal*) se borne à cette acceptabilité, la réponse 1 (*c'est une forme élégante et recherchée*) ajoute un jugement de valeur qui renvoie à une variation diastratique. Les réponses 3, 4, 5, et 6 indiquent des formes d'inacceptabilité théorique, qui n'entravent pas pour autant l'utilisation des énoncés proposés: l'intérêt de doubler la question sur l'acceptabilité réside en effet dans la possibilité pour les interviewés de séparer grammaire "personnelle", régissant leurs productions, et grammaire "sociale", comprenant toute sorte de contrainte normative ressentie par le locuteur comme système de valeurs ou de sanctions.

La réponse 3 (*il manque quelque chose*) fait référence au plan strictement linguistique et indique une incomplétude syntaxique, alors que la réponse 4 (*c'est incorrect*) renvoie à la notion de "faute" vis-à-vis d'une norme extérieure. La réponse 5 (*ça se dit dans les cités*) exprime un jugement de type diastratique, tandis que la réponse 6 (*c'est du patois*) vise la variation diatopique.

Nous avons volontairement renoncé à des étiquettes comme "populaire" ou "familier" qui, même dans l'esprit des locuteurs, sont devenus une sorte de fourre-tout pour tous les écarts de langage, si bien qu'il est difficile de les définir de manière rigoureuse¹⁶. Utiliser ces étiquettes aurait sans doute significativement concentré la totalité des réponses sur celles-ci, sans pouvoir interpréter la motivation particulière ayant poussé chaque locuteur à faire ce choix. Il nous semble que les réponses que nous avons proposées délimitent des catégories plus précises, conformément à l'objectif de cette enquête, bien qu'il n'ait pas été possible de supprimer toutes les approximations. Dans la réponse 5, par exemple, il est très réducteur de parler de "langue des cités", d'autant plus si l'interviewé ne vit pas en milieu urbain, mais ce concept très connoté socialement et idéologiquement, et en l'absence d'un terme plus approprié, nous paraît coaguler cet "ailleurs" sociolinguistique où certains locuteurs placent les productions linguistiquement déviantes, lorsque celles-ci ne sont pas imputables au substrat dialectal.

Outre les questions que nous venons de commenter, le formulaire de l'enquête comprenait une partie initiale permettant de classer l'interviewé suivant des paramètres pouvant influencer ses performances linguistiques, à savoir l'âge, le sexe, l'origine géographique et le lieu de résidence actuel¹⁷, le niveau d'études et la profession.

Le contact avec les interviewés et la soumission des questionnaires s'est faite par l'intermédiaire du courrier électronique: ne disposant pas d'un nombre suffisant de francophones dans notre université, nous avons décidé

¹⁶ On peut invoquer, comme argument de ce flou terminologique, l'usage qui est fait de ces étiquettes par les dictionnaires de langue: le mot *meuf*, d'origine argotique, puis passé dans l'usage courant, est étiqueté "fam." par le dictionnaire encyclopédique Hachette (éd. 2001), tandis que le Petit Robert (1986) différencie, suivant les acceptions, entre l'étiquette "arg." et "pop.". De même, *caïd* est étiqueté "fam." par le Hachette et "pop." par le Petit Robert. Inversement, le verbe *rancarder* est étiqueté comme "fam." et courant par le Hachette, dans l'acception de "donner un rendez-vous", et comme "arg." dans l'acception de "renseigner", alors qu'il le Petit Robert utilise pour ces acceptions les étiquettes "pop." et "rare" et "pop." respectivement.

¹⁷ Cette information permet éventuellement, en cas de phénomènes géographiquement circonscrits, de différencier, chez un même locuteur, l'action du substrat et du superstrat.

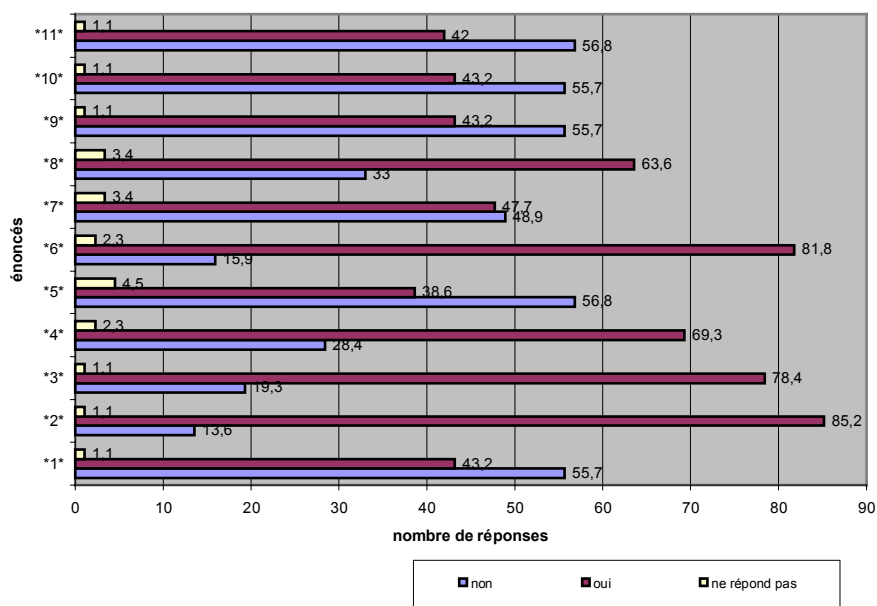
de créer un site web contenant les consignes relatives au questionnaire et le formulaire lui-même, que les personnes contactées ont rempli en ligne. La proposition du questionnaire a été faite en utilisant plusieurs listes de diffusion, où nous avons posté un message expliquant le cadre et les finalités de cette enquête et l'adresse du site Internet¹⁸. Ce moyen nous a permis une assez bonne diffusion du questionnaire, même si une analyse préalable des réponses s'est rendue nécessaire afin d'écarter les réponses inconséquentes des plaisantins de la toile, ainsi que des personnes n'ayant pas compris les consignes ou les énoncés proposés. C'est ainsi que les questionnaires retenus et analysés après cet écrémage ont été une centaine.

Si ce moyen de diffusion nous a permis d'obtenir une bonne représentativité des locuteurs francophones, il présente cependant un défaut majeur, impossible à contourner pour l'instant, à savoir la forme écrite qu'il a été nécessaire de donner aux énoncés oraux et, par conséquent, le problème de la transcription du morphème /ɛs/. Pour une enquête sur des formes orales, il aurait fallu proposer des enregistrements sonores des énoncés, mais cela aurait rendu le téléchargement trop lent et aurait donc découragé la plupart des personnes contactées. C'est pourquoi nous y avons finalement renoncé, tout en étant conscients de ce que la transcription d'une forme non écrite provoquerait les réticences de certains locuteurs, choqués par le manque visible du *que*, alors qu'ils l'acceptent parfaitement à l'oral, témoin cette réponse d'un de nos interviewés: "*je vous répondrai que je ne connais personne qui ne le dis (sic), mais il se peut que des amis le disent sans que je m'en rende compte qu'ils ont oublié le "que"*"¹⁹. En effet, parmi les réactions de rejet, il y a eu deux positions extrêmes: d'une part, les locuteurs refusant en bloc tous les énoncés à cause de l'absence de *que*: "*Dans vos propositions, il manque toujours le "que", ce qui rend toutes les phrases fausses...*"; d'autre part, les locuteurs reculant non pas à cause de ce manque, mais parce que l'énoncé écrit ne reproduit pas tous les phénomènes de l'oral, tels l'élision du pronom *tu* devant voyelle dans l'énoncé 2 ("*qu'est-ce tu as dit?*", qu'il aurait fallu, d'après certains, orthographier "*qu'est-ce t'as dit?*").

¹⁸ <http://digilander.libero.it/rdruetta>.

¹⁹ Il y a eu un bon feedback avec les interviewés, qui nous ont livré leurs réflexions au sujet de cette enquête: tantôt naïves, tantôt bien argumentées, leurs remarques ont contribué à guider notre recherche.

Attestations



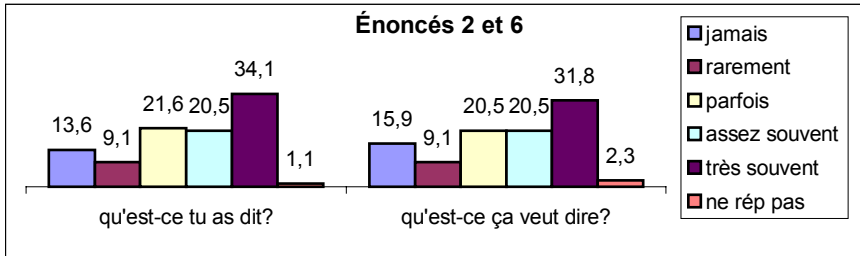
3.2. Analyse des résultats de l'enquête

Malgré l'uniformité des questions, ce qui aurait pu susciter des réponses identiques du premier jusqu'au dernier énoncé, les interviewés ont fait preuve d'une grande attention, qui se manifeste justement dans la variété de leurs réponses²⁰. Afin de simplifier le commentaire, toutefois, nous présentons ici des diagrammes simplifiés: dans la question sur l'attestation des différents énoncés proposés, par exemple, nous avons réuni toutes les réponses positives, sans faire de distinction de fréquence, ce qui aurait alourdi la présentation et l'interprétation des résultats²¹. Nous spécifierons quand même

²⁰ Sauf, peut-être, dans les trois derniers énoncés, pour lesquels les pourcentages sont sensiblement identiques.

²¹ Etant donné qu'il y avait la possibilité de ne pas répondre ou, dans certains cas, de répondre "je ne sais pas", les réponses du type "rarement" ne peuvent pas être imputées au désir du locuteur de ne pas prendre de risques et sont donc à considérer comme des réponses positives modulant la fréquence des attestations (qui, nous l'avons dit, sont marginales pour ce type de marquage interrogatif). L'analyse des réponses relatives à

la répartition des réponses pour certains énoncés lorsque le nombre de réponses positives le justifie. Dans le diagramme "Attestations" (question a), nous avons indiqué verticalement les numéros des énoncés testés; le chiffre figurant au bout des barres indique le pourcentage réalisé par chaque réponse.

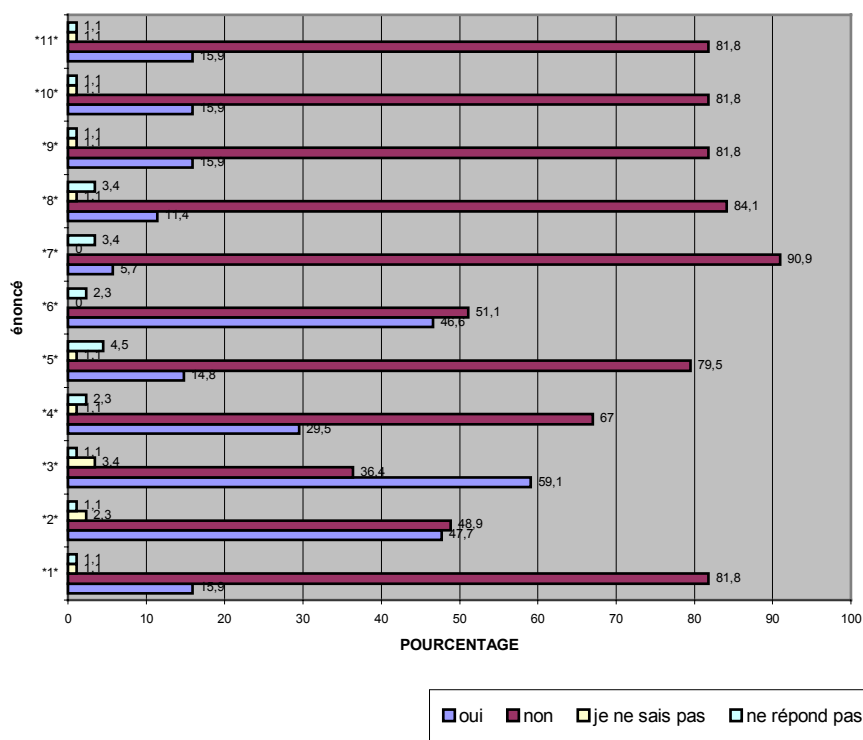


On peut remarquer que l'attestation de chaque énoncé est témoignée par au moins 40% des interviewés, à l'exception de l'énoncé 5 ("*Qu'est-ce Martine veut de moi?*") qui témoigne peut-être d'une restriction (syntaxique?), pour certains locuteurs, sur la co-occurrence de /ɛs/ et d'un SN non pronominal. Cette donnée suffirait, seule, à prouver la diffusion et la vivacité du morphème analysé; il est cependant plus utile de porter notre attention sur les énoncés ayant recueilli le plus de consensus, à savoir les énoncés 2, 3, 4, 6, 8 et, dans une moindre mesure, 7. Dans tous ces cas (hormis l'énoncé n° 7), le pourcentage de réponses affirmatives à la question sur l'attestation dépasse celui des réponses négatives, ce qui est l'indication la plus sûre de la diffusion réelle de ce genre d'énoncés.

Exception faite de l'énoncé 3, où l'occurrence de /ɛs/ ne résulte pas de l'apocope d'un morphème plus long, mais d'une rétrogradation V-S, les énoncés 2, 4, 6 et 7 ont en commun la proforme longue apocopée /kɛs/, qui est co-occurrence d'un sujet pronominal: clitique personnel dans les énoncés 2, 4 et 7, et démonstratif non clitique dans l'énoncé 6. L'énoncé 8 présente en revanche la co-occurrence du morphème /ɛs/ et de la proforme *quand*, dont nous avons aussi relevé une attestation dans le corpus de français parlé. Cette donnée s'avère donc très importante, parce qu'elle confirme les informations fournies par le corpus sur le domaine d'utilisation du morphème /ɛs/, qui ne se borne pas à l'inanimé *que* mais s'associe également aux adverbiaux.

l'attestation de l'énoncé 3 ("*qu'est-ce à dire?*"), d'ailleurs, le prouve clairement: sur vingt personnes affirmant l'entendre "rarement", quatorze déclarent cependant qu'il s'agit d'"une forme élégante et recherchée", ce qui est tout à fait conforme à l'usage actuel de cette expression, très marquée sociolinguistiquement et fort peu utilisée.

Acceptabilité pratique



Parmi les énoncés que nous venons de citer, il en est deux qui se détachent des autres aussi bien par le pourcentage global de réponses affirmatives (qui dépasse 80%) que par la répartition de ces réponses, où c'est la haute fréquence d'attestation qui domine: il s'agit des énoncés 2 (*"qu'est-ce tu as dit?"*) et 6 (*"qu'est-ce ça veut dire?"*), dont un diagramme montre la répartition des réponses positives.

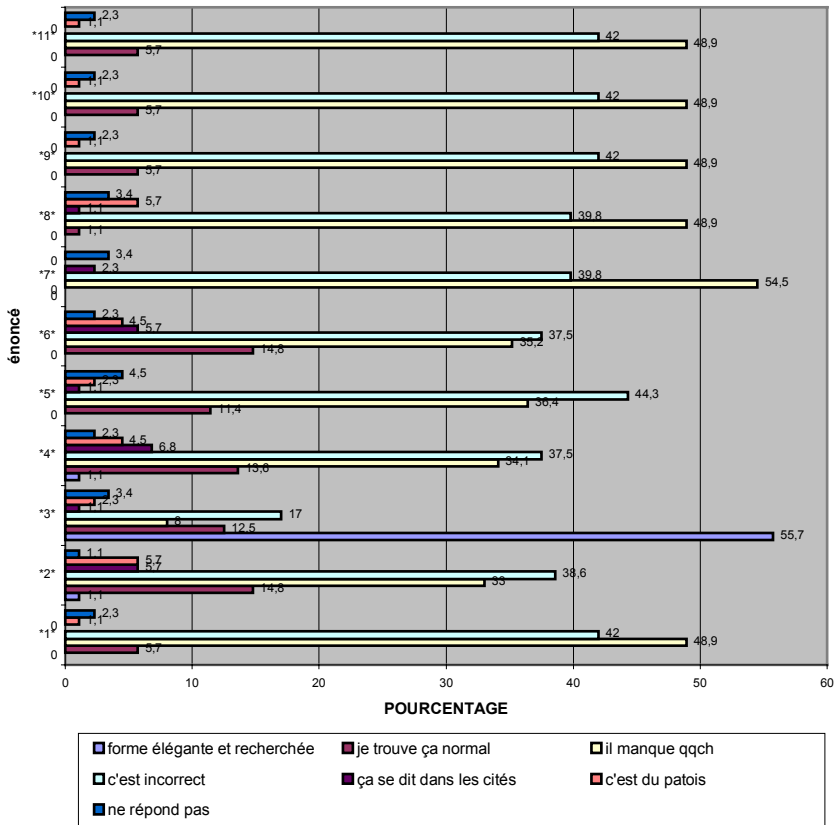
Les réponses "parfois", "assez souvent" et surtout "très souvent" dépassent largement le pourcentage de "jamais", ce qui ne se produit pour aucun autre énoncé ²². Il s'agit d'énoncés attestés dans le corpus et qui font partie de ces énoncés régulateurs de la conversation qui apparaissent très fréquemment

²² Hormis l'énoncé 3, pour les raisons que nous avons déjà exposées, et qui confirment une fois de plus la fiabilité des réponses de nos interviewés.

dans les interactions verbales informelles ²³; c'est justement leur fréquence qui explique à la fois l'apparition de l'apocope sur /esk/ et le fait qu'un plus grand nombre de locuteurs en ait conscience, indépendamment du jugement qu'ils portent sur cette forme et que nous allons maintenant examiner, à l'aide de diagrammes représentant les différents pourcentages.

Le diagramme d'**acceptabilité pratique** réunit les réponses à la question

Acceptabilité théorique



²³ On remarquera qu'ils ont en commun le verbe *dire*, utilisé soit pour faire répéter

“est-ce que vous utiliserez vous-même cette phrase?”, tandis que le diagramme d’**acceptabilité théorique** représente le jugement linguistique des interviewés (réponses à la question “*quel est votre sentiment par rapport à cette phrase?*”). Dans le premier, nous avons réuni sous l’étiquette “oui” toutes les réponses affirmatives (“oui, sans problèmes” et “peut-être”), dans le but de simplifier la lecture, alors que dans le deuxième, toutes les réponses ont été maintenues.

Si nous nous en tenons aux énoncés 2 et 6, on remarquera que ce sont les seuls où le pourcentage des personnes déclarant pouvoir utiliser cette forme de marquage interrogatif arrive presque à égaler celui des interviewés qui ne se disent pas prêts à utiliser le morphème /ɛs/. Le seul énoncé pour lequel les réponses affirmatives dépassent les négatives c’est le très normatif 3, tandis que tous les autres sont plutôt rejetés par l’ensemble des interviewés. Lorsqu’on passe au jugement porté sur ces énoncés, on est étonné de constater que le pourcentage des réponses “je trouve ça normal” est à peu près stable pour les énoncés 2 à 6 (ce qui est en accord avec les données des deux questions précédentes), tandis qu’il tombe à zéro ou presque pour les énoncés 7 et 8, malgré les déclarations relatives aux attestations de ceux-ci. Concernant l’énoncé 8, ce pourcentage est en accord avec la faiblesse d’attestations du groupe /kã(t)ɛs/ dans le corpus: le “noyau dur” des emplois de /ɛs/ est constitué par les occurrences du pronom inanimé, tandis que les adverbiaux ne sont pas associés de manière aussi stable au morphème interrogatif apocopé, ce qui en diminue d’autant l’acceptabilité. Pour ce qui est de l’énoncé 7, par contre, c’est peut-être la complexité de la construction syntaxique, ainsi que l’utilisation du futur synthétique qui rend “anormal” cet énoncé: il est probable que l’utilisation du présent ou du futur analytique (“*qu’est-ce elle va acheter ...*”) améliorerait son acceptabilité.

Globalement, le diagramme d’acceptabilité théorique montre bien que l’aspect le plus frappant de ces énoncés concerne le manque du *que*, réponse qui est presque toujours préférée par rapport aux jugements de valeurs grammaticaux ou sociolinguistiques²⁴. Comme on l’a déjà remarqué, la réponse “je trouve ça normal” n’apparaît, avec une certaine fréquence, que pour les énoncés 2 à 6: c’est un témoignage ultérieur et absolument concorde avec les données du corpus, de ce que la co-occurrence proforme inanimée – mor-

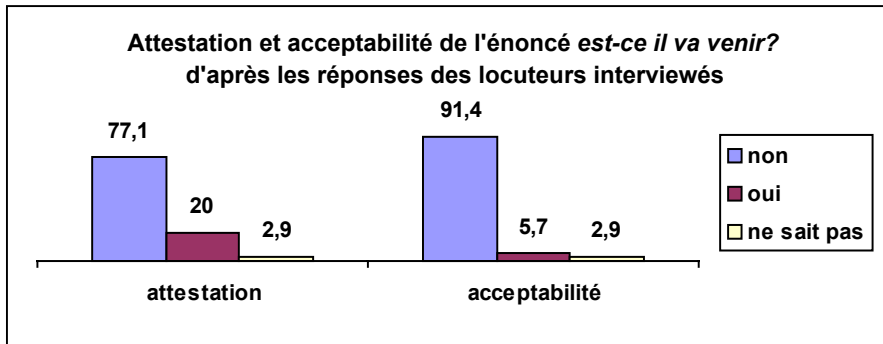
quelque chose, soit pour demander des explications.

²⁴ La variation sociolectale ou dialectale n’est presque jamais indiquée comme étant à l’origine de ces formes, ce qui montre, d’une part, le réflexe normatif des interviewés et, d’autre part, le caractère inhérent au système syntaxique de la grammaticalisation révélée par cette apocope et du flottement observé dans les jugements des locuteurs.

phème interrogatif /esk/ est un contexte privilégié pour le déclenchement de l'apocope, et cette donnée ne peut manquer d'avoir des retombées théoriques sur la manière d'envisager le rapport entre ces deux morphèmes ²⁵.

3.3. /ɛs/ et les questions totales

Bien que les données relatives à l'occurrence de /ɛs/ dans les questions totales soient beaucoup moins nombreuses, étant donné qu'elles se basent sur les réponses d'un petit groupe d'interviewés au sujet d'un seul énoncé interrogatif (la question "*est-ce il va venir?*"), il est quand même possible d'affirmer, sur la base de ces réponses, que ce morphème n'apparaît pratiquement jamais en question totale.²⁶



La majorité écrasante de réponses négatives indique pour le moins un usage très limité du morphème, ainsi qu'un jugement d'inacceptabilité frôlant l'unanimité, mais les témoignages que nous avons recueillis auprès de locuteurs utilisant la forme /kes/ semblent indiquer ce contexte comme étant absolument incompatible avec la forme apocopée. Nous avons donc là une confirmation ultérieure de ce qui a été postulé au § 2.3, à savoir que le mécanisme de l'apocope n'est déclenché que par la co-occurrence d'une proforme interrogative.

²⁵ Cf. *infra*, § 6, Conclusion.

²⁶ Les questions posées aux interviewés ont été réduites, pour cet énoncé supplémentaire, à deux: une pour tester l'attestation de la forme ("*vous est-il déjà arrivé d'entendre cette phrase ou une phrase semblable?*") et une demandant un jugement sur son acceptabilité éventuelle ("*pensez-vous pouvoir l'utiliser à votre tour?*").

BIBLIOGRAPHIE DE LA PREMIERE PARTIE

- Blanche-Benveniste, C. (2000), *Approches de la langue parlée en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- Coveney, A. (2002), *Variability in Spoken French*, Bristol, Intellect.
- Druetta, R. (2000), *Approche distributionnelle et macrosyntaxique de la forme interrogative en français parlé*, Thèse de doctorat, Université de Trieste, inédit.
- Foulet, L. (1921), «Comment ont évolué les formes de l'interrogation», *Romania* XLVII, 186-187 : 243-348.
- Gadet, F. (1992), *Le français populaire*, Paris, P.U.F.
- Grevisse Maurice (1993), *Le bon Usage*, treizième édition refondue par André Goosse, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kayne, R. S. (1972), «Subject Inversion in French Interrogatives», in Casagrande, J., B. Saciuk (eds), 1972: 70-126 (tr. fr. dans *Le Français moderne* 41 (1973):10-42, 131-51).
- Langacker, R. W. (1972), «French Interrogatives Revisited», in Casagrande, J., B. Saciuk (eds), 1972: 36-69.
- Lazard, G. (1994), «L'actant H: sujet ou objet?», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome LXXXIX, 1:1-28.
- Le Bidois, G., R. Le Bidois (1935-38), *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Auguste Picard, 2 vol.
- Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Obenauer, H. G. (1976), «Syntaxe et interprétation: *que* interrogatif», *Le français moderne* 45 : 305-41.
- Obenauer, H. G. (1981), «Le principe des catégories vides et la syntaxe des interrogations complexes», *Langue française* 52 : 100-18.
- Riegel, M., J. - Ch. Pellat, R. Rioul (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- Wagner, R.-L., J. Pinchon (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Wilmet, M. (1998), *Grammaire critique du français*, deuxième édition, Paris, Hachette.

Textes littéraires

- Izzo, J.-C. (1996), *Chourmo*, Paris, Gallimard.
- Izzo, J.-C. (1998a), *Soléa*, Paris, Gallimard.
- Izzo, J.-C. (1998b), *Vivre fatigue*, Paris, E.J.L. Librio.
- Dard, F. (1992), *San Antonio. Y en avait dans les pâtes*, Paris, Fleuve Noir.